

Le Budget Participatif de la ville de Mons : Compétences des citoyens et procédures d'action publique



CENTRE DE RECHERCHE
EN SCIENCE POLITIQUE

Colloque IWEPS-ULG

22 juin 2012

Ludivine Damay

damay@fusl.ac.be

Chercheuse post-doc et chargée de cours

FUSL

Plan :

- 1) Le cas du Budget Participatif de la ville de Mons
- 2) Quelles compétences déployées par les citoyens qui participent ?
- 3) Quel est le rapport entre ces compétences et les procédures mises en place ?

1) Le cas du BP à Mons

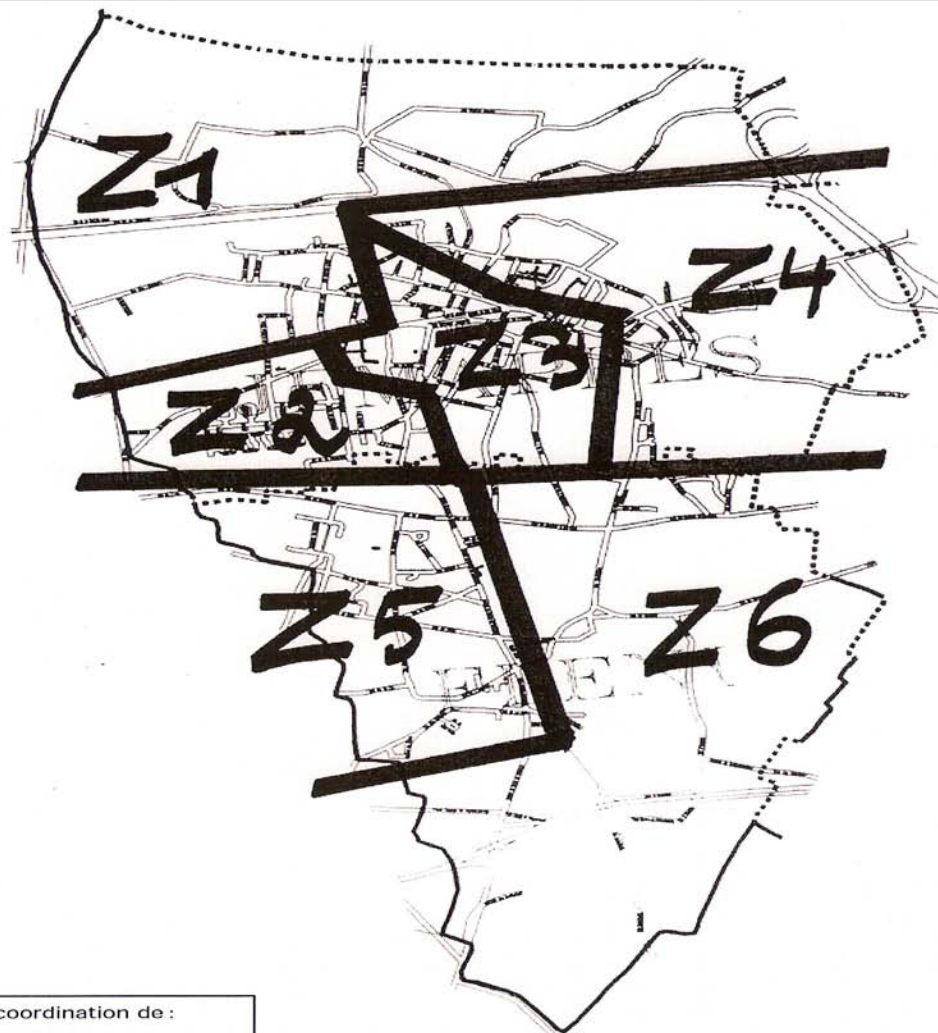
- ❑ Lancé en février 2003 : « une nouvelle manière de gérer la cité », « un ambitieux programme de participation citoyenne », devant permettre aux habitants de peser sur les décisions communales.
- ❑ Raisons globales et locales.
- ❑ Raisons liées à l'opportunité politique.
 - Sur une partie de la ville seulement : Jemappes et Flénu.

1) Le cas du BP à Mons

- ❑ Pas un BP en tant que tel
- ❑ Définition générique : *une procédure qui permet à des citoyens non élus de participer à la répartition des finances publiques.* (Sintomer, Herzberg, Röcke, 2008)
- ❑ Critères pour définir un BP :
 - Dimension budgétaire doit être discutée explicitement.
 - Concerner l'échelle de la ville (au moins).
 - Fonctionner comme un cycle qui se répète dans le temps.
 - Inclure des espaces délibératifs ouverts.
 - Inclure un retour sur les résultats.

1) Le cas du BP à Mons

- ❑ Fonctionnement projeté $\neq$ de l'expérience concrète.
- ❑ Evolutions de l'expérience dans le temps
- ❑ Si on épure :
 - Processus autonome par rapport à d'autres formes de participation et participation individualisée.
 - Découpage territorial par zones sur Jemappes et Flénu.
 - Elections dans ces zones de représentants d'habitants.
 - Tenues de réunions de zones.



Sous la coordination de :

ence InfoJemappesFlénu.be
ve Du Coq, 84, 7012 Jemappes
Tél : 065/229699
Fax : 065/873122



Ville de Mons

Alexandre SERON, Chargé de Mission « Budget Participatif »
Tél : 065/405980 – Fax : 065/405909 – Courriel : alexandreseron@mons.be

1) Le cas du BP à Mons

- Système pyramidal : réunions de zones et réunions de représentants d'habitants.
- Construction de projets concernant le budget d'investissement.
- Projets construits via interactions entre habitants et représentants d'habitants.
- Service déconcentré de la ville en appui (« district Jemappes-Flénu ») et relais vers autres services de l'administration.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (LZW)
sont requis pour visionner cette image.

1) Le cas du BP à Mons

- Absence des élus dans le dispositif.
- Nombreuses difficultés, lourdeur du processus, pas de cycle, suivi complexe, attribution de certains projets au BP, durée, budget, etc...
- Néanmoins, dans les faits, des projets finalisés (avec auteurs de projets) et approbation par le Conseil Communal.

1) Le cas du BP à Mons

❑ Exemples de projet :

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (LZW)
sont requis pour visionner cette image.

2) Compétences des citoyens

- ❑ Au delà de l'incompétence supposée ou affirmée :
 - Compétences critiques / jugements « ordinaires » :
 - Ex: capacités de critiquer la procédure, ironiser sur le jeu dans lequel les participants sont pris, les décalages entre intentions et réalités...
 - Compétences liées aux « savoirs d'usage » :
 - Ex : usages des lieux en fonction de la temporalité, des circonstances, des coutumes...
 - Compétences liées aux « savoirs professionnels » :
 - Ex: un citoyen architecte, entrepreneur, « chargé de mission », etc.
 - Compétences liées aux « savoirs militants » :
 - Ex: apprentissages dans l'associatif, dans d'autres formes de participation citoyenne, voire au cours du processus...

2) Compétences des citoyens

- ❑ Au delà des critiques de nymbisme...
- ❑ Compétences politiques dans la mesure où le rapport au politique ne doit pas seulement se comprendre par rapport à la sphère déjà institutionnalisée du politique.
- ❑ La compétence politique ne se définit plus forcément par rapport à un stock de connaissances politiques. (Blondiaux)
- ❑ Capacités à construire du politique au départ des expériences quotidiennes/locales/concrètes.
- ❑ Dimensions collectives, dynamiques d'échanges, d'apprentissage, etc.

3) Procédures différenciées et compétences

- ❑ Enjeux liés à la qualité procédurale :
 - Réunion unique ou processus
 - Capacité de peser sur l'ordre du jour, sur l'objet, sur la méthode
 - Public réactif ou actif
 - Réunion dialogique ou monologique
 - Clarté de la définition de la procédure, de l'objet, du processus décisionnel, etc.

3) Procédures différenciées et compétences

- ❑ Compétences déployées seront différentes en fonction des procédures mises en place. On observe par exemple :
 - Davantage de positionnements « nymbistes » dans les grandes réunions publiques d'information.
 - Davantage de capacité de construction dans des processus ouvert, de long terme, etc.

Conclusion :

- ❑ Paradoxe : participant convié mais souvent délégitimé. Epreuves de reconnaissance où il s'agit de construire sa crédibilité.
- ❑ Il ne s'agit pas seulement de « culture participative »...
- ❑ Les pouvoirs publics/ initiateurs des dispositifs participatifs ont un impact sur les capacités citoyennes.
- ❑ Par ailleurs, quelle place sont-ils réellement prêts à laisser à cette participation citoyenne ?

Merci de votre attention